

ACADEMIE DE
MONTPELLIER

COLLEGE
GEORGES CLEMENCEAU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-22

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 24/01/22

Présidence de : Mme LE BOLLOCH Sylvie

Quorum : 12

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE

Décision

page

Numéro
d'acte

Pièces
jointes

DES QUESTIONS TRAITÉES

Avis
Vote

Extrait
Motion

désignation

N°

I. Approbation du PV du CA du
23/11/21

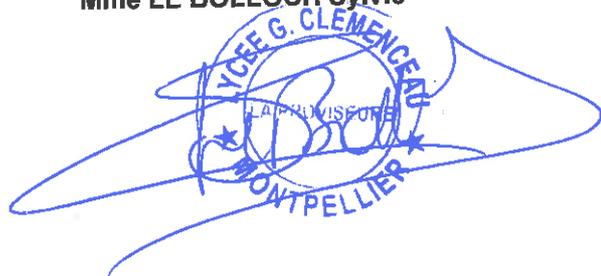
II. Protocole sanitaire

III. Préparation de la rentrée 2022 :
répartition de la DGH

IV. Informations et questions diverses

Signatures

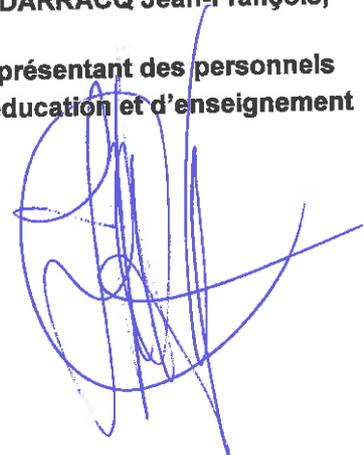
Le Président
Mme LE BOLLOCH Sylvie



Signature of Mme LE BOLLOCH Sylvie, President of the Board of Administration. The signature is in blue ink and is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'LYCEE G. CLEMENCEAU', 'LA PRUNISÈRE', and 'MONTPELLIER'.

Le Secrétaire
M. DARRACQ Jean-François,

Représentant des personnels
d'éducation et d'enseignement



Signature of M. DARRACQ Jean-François, Secretary and representative of education and teaching staff. The signature is in blue ink and is written over a circular stamp.

EMARGEMENT

Séance du : 3 février 2022

Qualité		Titulaires		Suppléants		
Administration	Chef d'établissement	LE BOLLOCH Sylvie	P			
	Adjoint	DELALANDE Véronique	P			
	Gestionnaire	BOUMEDIEN Zineb	P			
	CPE	PENDINO Hélène	Exc			
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHELVI-SANDIN Zita	P			
		CRISTOL Sébastien	Abs			
	Commune siège	PATERNOT Bruno	Exc	BRUN-MANDON Elodie	Abs	
Personnalité qualifiée		LESCURE Hélène	Abs			
Total 4						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	DARRACQ Jean-François	P	VERGNIER ES		
		COMEAU Christelle	P	CHRYSTELLE NACER-CHERIF		
		LAURENT Mickaël	P	SOFIANE TREVISSOI		
		LARIO Maria José	P	ISABELLE COURLY		
		MAS Philippe	P	ERIC BENSLIMA		
		DALMON Marc	P	NE SOUÂD MARRAGO		
					U Jean-Pierre	
Total 6						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	OUDRER Anne-Marie	P	NOUVIAN Corinne	Abs	
		CORNIAUX CARDOSO Marie-Thérèse	P	ESTEVEZ Anthony	Abs	
		COLLENOT Yves	P	BOURGAD E Stephany	Abs	
		LE DOEUFF Annie	Abs	COLLIERE Sophie	Abs	
		MAUREL Delphine	P	BEAUFORT Laetitia	Abs	
		GARRIDO Dominique	Abs	VEY William	Abs	
	Elèves	SOHLY Mohamed	Abs			
		GOUSEYNOVA Djilida	P			
Total 5						

Ouverture du CA

Le secrétariat de séance est assuré par M. DARRACQ, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

I. Approbation du PV du CA du 23/11/21

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23/11/2021 est approuvé à l'unanimité.

II. Protocole sanitaire

Mme LE BOLLOCH, Proviseure, fait le point sur la situation sanitaire à ce jour.

Un nouveau protocole ministériel sera présenté la semaine prochaine ; le masque reste pour l'instant obligatoire dans toute la cité scolaire, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Depuis la rentrée de janvier, le nombre de cas positifs au COVID est très élevé et la gestion des cas contacts devient très difficile. La direction n'est plus en mesure de présenter un bilan sanitaire hebdomadaire.

Cette situation entraîne un nombre important d'absences chez les élèves et les personnels. Ces absences ne dépassant pas 15 jours au regard des règles d'isolement actuelles, aucun remplacement de personnel ne peut être demandé.

Mme LE BOLLOCH insiste sur la difficulté pour les enseignants de faire cours à des classes incomplètes, avec un roulement important d'élèves absents. Elle rappelle que la continuité pédagogique, qui reste assurée via Pronote, ne peut remplacer la présence des élèves en classe.

III. Préparation de la rentrée 2022 : répartition de la DGH

Mme LE BOLLOCH rappelle le principe de la DGH (Dotation Globale Horaire) et de sa répartition.

La dotation pour l'année scolaire 2022-23 est plus importante que la précédente de 6 heures ; ces heures étant précédemment attribuées à un poste d'AED en pré-professionnalisation.

Mme DELALANDE, Principale-Adjointe, présente les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022. L'ouverture du collège de Port-Marianne engendre une modification de la sectorisation qui impacte le recrutement des élèves du collège.

Elle présente ensuite le projet de répartition de la DGH, en expliquant les différents principes de dédoublement, les choix faits sur la LV2 espagnol et les projets proposés, ainsi que le tableau des besoins en postes et des demandes de BMP (bloc de moyens provisoires). Il est rappelé à cette occasion que les enseignants ne peuvent refuser les deux premières heures supplémentaires qui leur sont proposées.

En allemand, ce sont deux professeurs du lycée qui assureront l'enseignement auprès des classes de 6^{ème} et de 3^{ème}, de manière à assurer la continuité avec la filière ABIBAC.

En sciences en classe de 6^{ème}, les professeurs de technologie et de sciences physiques et chimiques assureront l'enseignement de SVT comme c'est déjà le cas cette année.

Mme LE BOLLOCH présente ensuite le Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) qui ouvrira à la rentrée 2022 et pour lequel quelques enseignants du collège se sont portés volontaires. Les heures consacrées à cette formation ne sont pas prises sur la DGH du collège mais apparaissent sous la forme de « services donnés ».

Plusieurs remarques sont formulées par les personnels d'éducation et d'enseignement au cours des échanges qui précèdent le vote :

- il est regretté que l'échéance trop courte ne permette pas une réflexion suffisante. A la demande de savoir s'il sera possible de s'autoriser quelques modifications mineures sans implication sur le TRMD (Tableau Récapitulatif des Moyens par Discipline), la Direction précise que les échéances sont fixées par les services académiques et que le travail de répartition de la dotation a été mené conjointement avec les équipes pédagogiques en amont du CA, en conseil pédagogique en premier lieu puis en groupe de travail restreint (anciennement commission permanente). Plusieurs propositions de répartition ont été faites afin de répondre aux demandes des enseignants. Mme DELALANDE est remerciée pour l'écoute attentive des demandes des enseignants.
- il est noté que la proposition de répartition soumise au vote ne prévoit pas de dédoublement en SVT, ce qui ne permettra pas la tenue de séances d'expérimentation.
- il est également noté que la demi-heure supplémentaire prévue en cycle 4 sur le niveau 5^{ème} en histoire-géographie et en espagnol ne correspond pas à la règle des 26 heures hebdomadaires et alourdit l'emploi du temps des élèves.
- il est noté que le nombre d'heures en LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) ainsi qu'en arts plastiques sont identiques à l'année précédente.
- il est remarqué que les services des enseignants sont déséquilibrés : certains d'entre eux bénéficient d'un nombre important d'heures en demi-groupes et d'autres non.
- enfin, bien qu'il faille se réjouir des moyens alloués à l'enseignement des langues vivantes, le fait de proposer en 6^{ème} une classe à option bilingue allemand et une option de découverte de l'espagnol pourrait mettre en difficulté les futurs élèves de 5^{ème} qui n'auraient pas suivi cette option. Il serait regrettable de former des groupes de niveaux. La Direction précise que ce n'est pas dans son intention.

Mme OUDRER, représentante des parents d'élèves, juge le travail réalisé remarquable et a conscience de la difficulté de la répartition de la dotation. Elle souhaite que les parents d'élèves soient associés aux futures réflexions prévues en fin d'année scolaire pour d'éventuels ajustements mineurs.

La proposition de répartition de la DGH est votée à bulletin secret et approuvée à la majorité des membres (11 votes pour, 2 votes contre, 2 abstentions).

IV. Informations et questions diverses

1) Mme OUDRER, représentante des parents d'élèves, procède au nom de l'Association des Parents d'Elèves à la lecture d'un texte concernant le protocole sanitaire appliqué dans les établissements scolaires. M. DALMON, représentant des personnels d'éducation et d'enseignement, remercie les parents d'élèves pour le contenu de ce communiqué.

Mme LE BOLLOCH rappelle que des masques FFP2 sont à disposition des agents et des assistants d'éducation qui travaillent au service de restauration. Des tests peuvent également être proposés par l'infirmière aux élèves volontaires (avec autorisation parentale).

2) Mme LE BOLLOCH explique que beaucoup de dégradations ont été constatées depuis le début de l'année alors que des moyens importants ont été mobilisés pour la rénovation des couloirs et escaliers. Les conseils d'administration des collège et lycée seront sollicités pour avis pour l'installation de caméras de sécurité dont les conditions d'utilisation restent très encadrées. M. DALMON est conscient de la

situation mais précise qu'il serait préférable d'augmenter le nombre de personnels encadrant (notamment de vie scolaire) plutôt que d'installer des caméras.

3) Mme LE BOLLOCH tient également à faire part aux membres du constat réalisé au sein de la cité scolaire de l'augmentation significative du mal-être de certains élèves, qui peut se traduire par des crises d'angoisse, des phobies scolaires, des comportements perturbateurs.

Clôture du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h15.